



” Je m'appelle Angelina Horber, j'ai 59 ans. Atteinte d'une maladie chronique, ma capacité de régénération est limitée. Ma devise est la suivante: «Si les choses doivent se dérouler ainsi, alors je ne veux pas lutter contre cela.» Il est important pour moi que mes volontés soient reconnues et respectées rapidement, et pas seulement en soins intensifs. Je souhaite que les soignants me laissent en paix et s'assoient auprès de moi, sans hâte ni précipitation. ”

Angelina Horber

28.04.1961 à 11.08.2024

Angelina Horber est la créatrice du tampon «No CPR» (Pas de réanimation cardio-pulmonaire (RCP)). L'année dernière, elle a pu mourir exactement comme elle le souhaitait. Nous, sa famille, souhaitons à chacun une fin de vie libre et respectueuse, empreinte de conscience, de dignité et de respect.

Vivre — tant que la vie vaut la peine d'être vécue.



Réanimation – Non, merci!

www.nocpr.ch



No CPR – Pourquoi?

Contexte juridique

La loi exige une assistance immédiate en cas d'arrêt cardio-respiratoire, ce qui est généralement incontesté. Comme il est impossible de connaître les souhaits du patient à ce moment-là, on présume qu'il a la volonté de vivre et on entreprend la réanimation. Les directives anticipées ne sont prises en compte qu'ultérieurement.

Réanimation non souhaitée

Réanimation ou pas – qui décide? VOUS seul! Vous ne souhaitez pas de réanimation ni de soins intensifs. Cela n'empêche pas un traitement approprié en cas de détresse respiratoire, de douleurs ou de blessures pour lesquelles vous n'êtes plus en mesure de réagir. Cette démarche concerne uniquement la réanimation faisant suite à un arrêt cardiaque ou respiratoire. Votre décision sera respectée.

Message clair aux secouristes professionnels:

Le terme CPR (RCP en français: Réanimation Cardio-Pulmonaire) est bien connu des professionnels de santé. Il signifie réanimation cardio-pulmonaire. «**No CPR**» signifie que je ne souhaite pas être réanimé, ni par défibrillateur ni manuellement.

Réagir de manière adéquate en cas d'urgence

Les directives anticipées sont respectées à l'hôpital. En cas d'urgence à l'extérieur du domicile, elles ne sont pas toujours facilement accessibles. On ne se met à la recherche de la carte d'identification du patient qu'après le début de la réanimation. Si le patient refuse la réanimation, il est essentiel de le signaler aux secouristes. C'est pourquoi un tampon a été créé: il est placé à l'emplacement des électrodes du défibrillateur, sur le sternum ou sur les côtes inférieures, du côté du cœur.

Conditions préalables

Avez-vous envisagé la mort et décidé de ne pas recevoir de soins intensifs en cas d'arrêt cardiaque? Vos proches sont-ils au courant de votre souhait et peuvent-ils le respecter? En cas d'urgence, la situation devient vite chaotique. Cela conduit généralement à appeler le 144 (numéro d'urgence). Les secouristes sont reconnaissants lorsque vos proches font respecter vos volontés.

Voici comment je ma décision visible

1 Directives anticipées

Remplies intégralement et datées

2 Carte d'identification

Remplie intégralement et glissée dans le portefeuille



3 Patch ou tatouage



Le **tatouage adhésif No CPR** indique que son porteur possède une carte d'identification interdisant la réanimation. Ce tatouage maintient ses propriétés adhésives même sous la douche ou dans le bain et dure jusqu'à 10 jours, selon le type de peau.



Le **patch No CPR**, daté et signé, porté dans la région du cœur, constitue en soi une directive anticipée en matière de soins. Selon le type de peau, le patch tient jusqu'à 5 jours.

Directives anticipées

Si, pour des raisons médicales, je n'étais plus en mesure de prendre des décisions concernant les soins médicaux qui me sont prodigués, je déclare par la présente mes volontés, en pleine possession de mes capacités de discernement:

En cas d'arrêt cardiaque: L'équipe soignante accepte mon décès et traitera mon corps avec éthique. Elle s'abstiendra de toute tentative de réanimation.

Par conséquent, toutes tentatives de réanimation, respiration artificielle et administration de médicaments d'assistance circulatoire sont expressément interdites.

Nom, prénom	
Date de naissance	
Lieu d'origine	
Adresse	
Code postal, ville	
Lieu, date	
Signature	

- Tournez la page SVP -

Personnes de confiance

Si je ne nécessite pas de réanimation mais que je suis inconscient et incapable de prendre des décisions, des personnes désignées agiront en mon nom. Ces personnes sont autorisées à prendre des décisions en mon nom. Elles assisteront le personnel médical afin de respecter mes volontés. Le personnel médical est libéré de son obligation de confidentialité envers ces personnes.

Première personne de confiance

Nom, prénom	
Code postal, ville	
N° téléphone	

Deuxième personne de confiance

Nom, prénom	
Code postal, ville	
N° téléphone	

☐ Je n'ai pas désigné de personne de confiance et je laisse la décision finale au médecin traitant.

Autopsie

☐ Je **refuse** l'autopsie.

Don d'organes

☐ Je **refuse** le prélèvement d'organes, car cela nécessiterait une réanimation.

Lieu, date	
Signature	

Réanimation – Non, merci!

www.nocpr.ch



Formulaire de command

Je souhaite commander les articles suivants:

Veuillez cocher la case correspondante.

☐ Set de tatouages adhésifs
apparents, 25 unités, CHF 50.—

☐ Set de patches apparents,
30 unités, CHF 30.—

☐ Carte d'identification CHF 25.—

Inclus:

- ✓ Directives anticipées
- ✓ Manuel d'utilisation et tutoriel
vidéo en ligne

Adresse de facturation et de livraison

Civilité _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Adresse _____

Code postal, ville _____

Lieu, date _____

Hier
frankieren.

No CPR GmbH
Sommerstrasse 19
8594 Güttingen

► **Commande par e-mail:** info@nocpr.ch

Pour plus d'informations
www.nocpr.ch



Réanimation – Non, merci!

www.nocpr.ch

